

Résiliation du contrat de liquidité avec TSAF

AGRIPOWER (Euronext Growth Paris – FR0013452281 – ALAGP) annonce avoir mis fin le 29 septembre 2023 après Bourse au contrat de liquidité conclu le 4 novembre 2019 avec TSAF - Tradition Securities And Futures.

Au 29 septembre 2023, date de résiliation du contrat, les moyens suivants figuraient après Bourse au compte de liquidité :

- 6 351 actions AGRIPOWER
- 7 424,44 €

Il est rappelé que, lors du bilan semestriel au 30 juin 2023, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 5 761 actions AGRIPOWER
- 8 909,47 €

Retrouvez toute l'information sur le site www.agripower-france.com

À PROPOS D'AGRIPOWER

Créé en 2012, Agripower est un intégrateur de solutions de méthanisation, notamment en milieu agricole, qui accompagne ses clients dans la conception et la réalisation d'unités de méthanisation.

Acteur de la transition énergétique inclusive, Agripower développe des unités de méthanisation, procédé permettant de transformer des matières intrants organiques (déchets) en biogaz. Agripower se positionne sur deux segments de la méthanisation : d'une part les solutions de méthanisation collective, à destination des collectivités, des groupes d'agriculteurs ou de l'industrie (agroalimentaire), et d'autre part les produits de méthanisation individuelle pour les exploitations agricoles de tailles intermédiaires. Avec 88 unités individuelles ou collectives, installées et fonctionnelles, Agripower est l'un des leaders français sur ses marchés.

En 2022-2023, Agripower a réalisé un chiffre d'affaires de 6 millions d'euros.

RELATIONS INVESTISSEURS

ACTUS finance & communication
Guillaume Le Floch
agripower@actus.fr
Tél. 01 53 67 36 70

RELATIONS PRESSE

ACTUS finance & communication
Fatou-Kiné N'Diaye
fndiaye@actus.fr
Tél. 01 53 67 36 34